

UNION SYNDICALE SUD DU GROUPE RENAULT

Union
Syndicale
Solidaires
SUD USSGR



SUD RENAULT MCA
MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE

beauvoissamuel.sb@gmail.com

syndicatsud.mca@orange.f

Samuel Beauvois : 06.75.74.64.08

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 26/09/2016

Accord de compétitivité RENAULT : un accord pourri qui empoisonne la vie des salariés de MCA depuis 3 ans !

En claironnant dans les médias être parvenu à un accord historique en mars 2013, la direction de RENAULT pensait que tout allait glisser tout seul et que les 1 650 salariés de l'usine de MCA allaient ravalier leur colère ! Pour le moment, il n'en est toujours pas question !

Déterminés à défendre les intérêts du personnel, le syndicat SUD ira jusqu'au bout !

En plus des 8 260 suppressions d'emplois et du gel des salaires, l'accord de groupe conclu entre la direction de RENAULT, la CFDT, la CFE-CGC et FO affirmait être plus favorable que les accords d'entreprises, et notamment celui de MCA.

En quoi le serait-il alors qu'il a détruit des acquis et qu'il oblige les salariés à travailler plus sans la moindre compensation ?

C'est sur ces bases que se construit le salaire de Carlos Ghosn !

Aux multiples actions menées sur le terrain est venue s'ajouter la procédure judiciaire lancée en décembre 2013. Mardi 4 octobre prochain, le dénouement sera joué à l'audience du Tribunal d'Instance d'Avesnes sur Helves.

Face à RENAULT et à ses complaisants syndicats signataires, dont la CFDT qui nous promet l'intervention de son conseil Thomas Hollande (fils de l'ennemi de la finance), l'avocat de SUD défendra :

- L'annulation des 15 minutes de travail gratuites imposées tous les jours aux équipes,
- La suppression des samedis de travail obligatoire en période haute,
- Le retour du compteur crédit temps sur lequel chacun pouvait placer ses heures supplémentaires,
- Le retour du compteur formation qui nous a été purement confisqué,
- Le retour du fond d'indemnisation permettant le maintien de la rémunération en cas de chômage partiel.

Rdv au Tribunal d'Instance
11 rue du Maréchal Joffre 59440 Avesnes sur Helves
Mardi 4 octobre 2016 à 10h